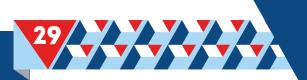


POUR 2017 LA DROITE S'EST CHOISIE **UN CANDIDAT ULTRA-LIBÉRAL ET RÉACTIONNAIRE!**





LE PROJET DE **FRANCOIS FILLON** POUR L'ÉDUCATION La grande régression





CE QUE VEUT FAIRE FRANÇOIS FILLON



- ▶ Suppression de 500 000 postes de fonctionnaires, la moitié pourrait concerner l'éducation.
- ▶ Mise en place d'une sélection permanente dès 6 ans, qui conduira au tri social des élèves.
- ▶ Mise en concurrence des établissements, antichambre d'une privatisation rampante.





POUR VOS ENFANTS CE SERAIT



▶ L'ÉCOLE EN SERVICE MINIMUM

Avec 500 000 suppressions de postes dans la fonction publique, dont la moitié pourrait être supportée par l'Éducation nationale



L'ÉCOLE SERAIT RÉDUITE À UN «SERVICE MINIMUM» AVEC

- Des classes surchargées, des enseignants non remplacés, des fermetures de classes et d'écoles en zones rurales, l'abandon de l'éducation prioritaire, la fin de la scolarisation des moins de 3 ans.
- ▶ Des enseignements de moins bonne qualité avec des enseignants obligés d'assurer plusieurs matières.



▶> L'ÉVICTION DES ENFANTS EN DIFFICULTÉ DÈS 6 ANS

La machine à trier et à reproduire les inégalités se mettra en place dès l'âge de 6 ans et jusqu'aux études supérieures. Une sélection permanente sera instaurée pour écarter les enfants les plus fragiles, et ceux de familles modestes, de l'accès aux diplômes:

À LA FIN DU CP

▶ les élèves dont le niveau sera jugé insuffisant seront redirigés en «CP+».

À LA FIN DE L'ÉCOLE PRIMAIRE

▶ les élèves dont le niveau sera jugé insuffisant ne seront **pas admis au** collège.

À LA FIN DU COLLÈGE

▶ un **examen général** déterminera quels enfants peuvent accéder au lycée.

Les élèves qui ne seront pas admis à poursuivre leurs études générales pourront être envoyés en apprentissage dès l'âge de 14 ans.

À LA FIN DU LYCÉE

▶ les élèves devront passer une **sélection pour** accéder aux études supérieures de leur choix.

Seule une petite partie d'une génération parviendra jusqu'au diplôme du supérieur.





▶> DES CONTENUS DIFFÉRENTS D'UN ÉTABLISSEMENT À L'AUTRE

En voulant laisser les chefs d'établissement libres de leur recrutement et de l'organisation des enseignements,



FRANÇOIS FILLON PRÉPARE EN RÉALITÉ

- La fin de l'école du socle commun de connaissances, de compétences et de culture
- ▶ Une école à plusieurs vitesses, plus inégalitaire : une poignée d'établissements sera accessible aux meilleurs élèves. Les autres auront droit à un enseignement au rabais.



▶ DES ENSEIGNEMENTS AU SERVICE DE LA «RÉÉDUCATION» NATIONALE

François Fillon compte bien faire de l'école un levier pour formater les esprits de nos enfants :

- ► En les faisant étudier sur des manuels d'histoire totalement réécrits dans le sens d'un «récit national», sans aucune valeur scientifique mais orientés idéologiquement.
- ▶ En imposant l'uniforme à tous les élèves, dans un souci de discipline autoritaire, plus que d'efficacité pédagogique.





FRANÇOIS FILLON
MINISTRE DE L'ÉDUCATION
PUIS
PREMIER MINISTRE
C'EST:

- ▶ La suppression de 80 000 postes dans l'éducation nationale entre 2007 et 2012, alors que les effectifs étaient en augmentation.
- ▶ Le recul de la scolarisation des moins de 2 ans qui est passée de 35 % à 11 % entre 2001 et 2012, alors qu'elle est un gage de réussite scolaire pour les enfants de familles défavorisées!
- ▶ L'abandon des élèves fragiles, les condamnant au chômage et aux petits boulots précaires : en 2010, 12,6 % des 18-24 ans étaient sans diplôme, (+2 % que la moyenne européenne!
- ▶ Les punitions collectives rétablies, le redoublement généralisé.



CE QUE NOUS AVONS FAIT



DEPUIS 2012, LE GOUVERNEMENT A FAIT DE LA RÉUSSITE DU PLUS GRAND NOMBRE ET DE LA RÉDUCTION DES INÉGALITÉS UNE PRIORITÉ :



▶ EN CRÉANT LES CONDITIONS D'UNE ÉCOLE DE QUALITÉ POUR TOUS :

- ▶ Création de 60 000 postes dans l'éducation, dont 54 000 dans l'enseignement scolaire.
- ▶ Rétablissement de la formation des enseignants.



▶ EN DONNANT LA PRIORITÉ À LA SCOLARISATION DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE POUR COMBATTRE LES INÉGALITÉS

- ▶ Création de 25 000 nouvelles places pour la scolarisation des enfants de moins de 3 ans.
- ▶ Création de 1000 postes d'enseignants dans les maternelles.
- Nouveaux programmes à l'école maternelle, adoptés à l'unanimité.



▶ EN DONNANT DE NOUVEAUX MOYENS À LA LUTTE CONTRE L'ÉCHEC SCOLAIRE ET LE DÉCROCHAGE :

- ▶ **Réforme de l'éducation prioritaire**, pour donner plus à ceux qui en ont le plus besoin : la carte a été révisée, l'indemnité des enseignants en REP a été revalorisée.
- ▶ Développement des structures de la deuxième chance : 39 structures de retour à l'École à la rentrée 2016 (micro-lycées notamment) contre 12 en 2012.
- ▶ Droit au retour en formation initiale pour des jeunes âgés de 16 à 25 ans sortis du système éducatif sans aucun diplôme, ou titulaires d'un baccalauréat général.
- ▶ Droit à la réorientation au cours des premières semaines de la rentrée scolaire pour les élèves de lycées professionnels